

COMMUNE DE DEVECEY



Affiché le 29/09/2025

AVIS AU PUBLIC

Concessions funéraires échues

Conformément à l'article L. 2223-15 du Code général des collectivités territoriales, les concessions funéraires arrivées à échéance peuvent être renouvelées par les familles dans un délai de deux ans à compter de la date d'échéance. Passé ce délai, la commune pourra légalement reprendre les concessions non renouvelées.

La liste ci-dessous recense les concessions échues dans le cimetière communal :

N° de concession	Nom du concessionnaire	Emplacement (Section / Rang / N°)	Date d'échéance
219	POMMEY Rose	219	24/10/2008
199	GROSJEAN Alfred	199	19/07/2023
203	ROHRER Albert	203	13/06/2008
197	SANDER Edmond	197	17/10/2008
59	TEVENAZ Claude	231	19/05/2018
67	TEVENAZ Joseph	247	04/02/2020
61	BEGIN Jacques	243	01/01/2019
—	FERRAND Emile	377	01/08/1999
75	GRANGENET Claude	245	26/01/2022
57	BARON Jean-Pierre	227	28/07/2016
125	STAPIENIK Raymonde	223	04/11/2008
118	RUFFIER Dominique	393	25/08/2023

Mairie de Devecey – 5 Rue du Village – 25870 DEVECEY
Téléphone : 03.81.56.83.63
Mail : secretariat@devecey.fr

COMMUNE DE DEVECEY



Affiché le 29/09/2025

29	SERVIN Michel	401	04/11/2023
—	LIEVREMONT Paul	395	14/06/2008
—	DECREUSE Didier	D01	30/12/2019
—	NAUROY Marilyne	D04	09/02/2020
—	SERVIN Christine	E04	30/07/2023
—	PIOLAIN Elizabeth	F01	22/09/2021

Les familles concernées sont invitées à prendre contact avec la mairie afin de régulariser leur situation et, le cas échéant, renouveler la concession.

Commune de Devecey

Fait à Devecey, le 29/09/2025

Le Maire,

Gérard MONNIEN

Christian DEFORET
Adjoint à l'urbanisme



Mairie de Devecey – 5 Rue du Village – 25870 DEVECEY
Téléphone : 03.81.56.83.63
Mail : secretariat@devecey.fr